



# COMITE DE QUARTIER PORTES DE MONTROUGE

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION #6

Mercredi 21 septembre 2022

De 18h40 à 20h40

Hôtel de Ville

### ETAT DES PRESENCES

#### PRESENTS

Mme Michèle OUZIEL, M. Etienne MARCHAL, M. Othman SANDERS, Mme Marie-Luce IOVANE, M. Dionys COSSON, Mme Sophie CLAUDEL, Mme Carine HU SZE HONG – NOGUES, M. Olivier ALLARD, M. Bernard CROUZY, Mme Céline HARDAT, Mme Manitra XAVIER, Mme Camille LEBRUN, Mme Anny MANGENOT et M. Jean-Dominique PIT, membres du Collège des habitants.

Mme Liliane GRAINE, élue et Présidente du Comité de quartier.  
Mme Sandra ANGELIER, représentante de l'Association de quartier Le Soleil des Portes de Montrouge.  
Mme Phuong DO DUY, représentante suppléante des Commerçants du quartier.  
Mme Agnès BLADOU, représentante des entrepreneurs du quartier.  
Mme Camille GENCO, Mme Virginie CANDUSSO et M. Williams TESTE, Pôle Démocratie participative.

#### EXCUSES

M. Patrick XAVIER, élu et Vice-président du comité de quartier, M. Gérard MIMAULT, M. Jean-Louis PETITHORY, M. Arnaud ASTRE, M. Fahti BENTAIEB, Mme Eléonore BOUTROIS, Mme Dominique ROUSSEL, M. Thierry QUIQUEREZ, membre du Collège des habitants.

#### ABSENTS

Mme Barbara NEUMAYER, Mme Renée BOSC, M. Charles PHILIPPE, M. Juan DOMINGUEZ, membres du Collège des habitants

### RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Présentation des associations de quartier par M. Maxime VETILLARD, Conseiller Municipal délégué aux Associations.
- II. Présentation du Plan de Mobilité par M. Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public.
- III. Comptes rendus des travaux et réflexions des commissions.
- IV. Echanges

Mme Liliane GRAINE remercie les participants de leur présence à la réunion et excuse Monsieur Patrick XAVIER pour son absence, étant retenu par d'autres obligations.

### I. Présentation des associations de quartier par M. Maxime VETILLARD

M. Maxime VETILLARD donne les informations suivantes :

Depuis 2 ans un service entièrement dédié aux associations a été constitué à la Ville de Montrouge : le Service de la Vie Associative ([associations@ville-montrouge.fr](mailto:associations@ville-montrouge.fr) / 01 46 12 73 40).

La Ville de Montrouge recense plus de 200 associations dont 6 associations de quartier :

- Haut-Mesnil Grand Sud pour le quartier PLEIN SUD,
- Le Parc pour le quartier FERRY-BUFFALO,
- Interlude pour le quartier MONTRouGE EST,
- Le Soleil de la Porte de Montrouge pour le quartier PORTES DE MONTRouGE,
- L'association du Vieux Montrouge pour le quartier VIEUX MONTRouGE
- et enfin Le Village Jean Jaurès pour le quartier JEAN JAURES.

Les 4 premières sont actives, l'association du Vieux Montrouge est à l'arrêt depuis quelques années et Le Village Jean Jaurès vient d'être mise en sommeil après plusieurs années de présidence assurées par M. Denis ROSSI.

Pour créer ou reprendre une association il suffit d'un président et d'un trésorier – même s'il est préférable d'avoir aussi un secrétaire.

Les associations de quartier à Montrouge jouent un rôle important dans la vie des quartiers. Elle regroupe habitants et commerçants aspirant à un cadre de vie harmonieux. Les objectifs sont de défendre les intérêts du quartier, d'améliorer le cadre de vie avec l'aide de la municipalité et enfin d'organiser des événements (fête de quartier, événements sportifs, culturels et loisirs et autres animations....). Elles créent ainsi du lien social.

A Montrouge, les associations de quartier peuvent s'adresser à la Ville pour toute demande de communication et soutien logistique – notamment lors de l'organisation de leurs événements. Elles n'ont pas de locaux mis à disposition par la ville et ne sont pas subventionnées. Leur équilibre financier est assuré par l'organisation d'un vide grenier

(l'occupation de l'espace public est alors accordée à titre gracieux, ainsi que la logistique). Les recettes générées leur permettent ainsi d'organiser d'autres animations.

L'association Le Soleil de la Porte de Montrouge qui est l'association du quartier Portes de Montrouge est déjà très active depuis deux ans. Elle a déjà organisé un vide grenier, une fête de quartier, et a participé à plusieurs événements. Enfin, elle sera comme l'an dernier à l'initiative du Loto des Associations en faveur du Téléthon.

## II. Présentation du Plan de Mobilité par M. MOULY

### Petit rappel des actions précédentes :

Lors de la 3<sup>ème</sup> réunion du comité, le plan de mobilité a été présenté et discuté (cf. Compte-rendu de la 3<sup>e</sup> réunion du CQ). Les membres du comité avaient la possibilité de faire remonter des remarques et informations. Elles ont été transmises à INGÉROP.

La municipalité a ensuite décidé de mener une concertation à l'échelle de la ville pour compléter ces premiers échanges et Mme Camille GENCO, Directrice du Pôle Démocratie participative, a présenté les résultats obtenus pour le quartier PORTES DE MONTRROUGE lors de la 5<sup>ème</sup> réunion (Voir CR 5).

Une nouvelle commission « Apaisement de la rue Maurice Arnoux » s'était alors constituée suite à ces échanges et a rencontré Monsieur Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public pour lui faire part de différentes problématiques concernant le « Plan de mobilité » du quartier Portes de Montrouge.

Commission « Apaisement de la rue Maurice Arnoux » :

- Madame Carine NOGUES
- Monsieur Fathi BENTAÏEB
- Monsieur Arnaud ASTRE

Aujourd'hui Monsieur MOULY nous présente ce qui a été décidé pour le Plan de circulation à l'échelle de la Ville et du quartier en prenant en compte les différents acteurs du projet (Consultation des Montrougiens, IDF Mobilité, RATP, Département, etc...).

Dans les grandes lignes, ce plan propose :

- Le passage à 30 km/h des rues secondaires.
- La mise à sens unique des rues secondaires ce qui induit un phénomène de boucle avec toujours 2 solutions pour aller d'un point à un autre.

- Le maintien du 50 km/h sur les axes principaux et les axes départementaux. Pour ces derniers la ville n'est pas compétente pour la limitation de vitesse.

M. Paul-André MOULY indique, suite à différentes questions, que :

- Le passage à 30 km/h des rues secondaires induit de fait la possibilité pour les cyclistes de pouvoir les emprunter à contre sens sauf arrêté du Maire.
- Pour être efficace, une interdiction des livraisons aux véhicules de gros tonnage doit se prendre au niveau du territoire Vallée Sud Grand Paris.
- Une consultation sera organisée pour la remise à sens unique de l'avenue de la République.
- Questions posées à M. MOULY concernant le Plan de Mobilité par les membres du Comité de quartier Portes de Montrouge :

Pourquoi l'avenue de la République ne passe pas à 30km/h ? Réponse : La RATP refuse de faire passer les bus avenue de la République si l'avenue passe à 30km/h et le problème de la verbalisation en cas de non-respect de la vitesse sera difficile à gérer.

Pourrait-on mettre des ralentisseurs rue Maurice Arnoux pour inciter les automobilistes à rouler moins vite, surtout dans la partie entre Gabriel Péri et Romain Rolland ? Réponse : les ralentisseurs de type coussins berlinois ne sont plus aux normes. La RATP et VSGP (pour le ramassage des poubelles) vont refuser de prendre cette rue s'il y a multiplication des ralentisseurs. Nous réfléchissons à mettre peut-être des chicanes.

Est-ce que les vélos sont autorisés à rouler sur les trottoirs ? Réponse : Les vélos sur les trottoirs sont interdits, et des opérations coup de poing sont organisées régulièrement pour verbaliser ces infractions.

Enfin M. MOULY informe le comité que des capteurs vont être placés sur les feux tricolores pour permettre d'évaluer réellement les différents flux circulant sur Montrouge, afin d'évaluer les meilleures installations sur les différents axes de la ville.

### III. Comptes rendus des travaux et réflexions des commissions

Pour rappel, le Comité de quartier est composé de 4 commissions : Sécurité, Urbanisme et Esthétique urbaine, Animation du quartier et Dynamisation des commerces du quartier, Cadre de Vie qui remplace Apaisement de la rue Maurice Arnoux.

Concernant la Commission Sécurité :

M. PIT nous présente un compte rendu d'une réunion de la Commission Sécurité et d'échanges concernant le quartier (Voir Powerpoint en annexe).

Il nous fait part des problèmes de sécurité rue Gutenberg suite à de multiples cambriolages dont un où une personne a été agressée physiquement. La commission souhaiterait qu'une caméra soit prévue en 2023 dans la rue et que des rondes de la police visible soient effectuées très régulièrement chaque jour.

Concernant la Commission Animation du quartier et Dynamisation des commerces : Une boîte à idée a été proposée et la commission fera prochainement un retour des différentes idées qui en sont ressorties.

Certains membres de la Commission Apaisement de la rue Maurice Arnoux veulent créer un groupe de travail sur les nuisances sonores autour de la place Emile Cresp. Il est donc décidé par les membres du Comité de quartier Portes de Montrouge que la Commission Cadre de Vie remplacerait la Commission Apaisement de la rue Maurice Arnoux. Cette commission sera constituée de :

- Madame NOGUES
- Madame HARDAT
- Monsieur BENTAÏEB
- Monsieur ASTRE
- Monsieur PIT
- Madame CLAUDEL

De plus, Monsieur Othman SANDERS intègre la Commission Urbanisme et Esthétique Urbaine.

#### IV. Echanges

**Voici les réponses aux questions apportées par les élus ou les services concernés depuis la dernière réunion du comité :**

Remarque : Pose d'un panneau de limitation de la vitesse à 50 km/h République nord pour limiter les vitesses excessives.

Réponse de Paul-André MOULY : Je crains que la mise en place d'un tel panneau à la sortie d'une zone limitée à 30 km/h ait un effet contraire au but recherché. Néanmoins, je ne suis pas opposé à cette proposition mais à la fin des travaux de réaménagement et au vu de la mise en place du plan de mobilité.

Remarque : Des nuisances sonores sont constatées. Elles proviendraient des nouvelles installations de climatisation sur le toit de l'école Jeanne d'Arc ou des Petits Artistes.

Réponse : Transmis au service concerné qui recherche la source de ces nuisances.

Remarque : Au niveau du projet des permis de végétaliser, beaucoup d'incivilités ont été remontées : déjections canines, mégots de cigarette, et autres déchets qui jetés dans les bacs. Les membres estiment que beaucoup de communication et d'actions citoyennes ont été faites, mais qu'un manque de verbalisation et de surveillance empêche la prospérité de ce projet.

Réponse : Malheureusement, au vu de la charge de travail des agents, la surveillance des bacs n'est pas la priorité du service. La PM verbalise en flagrant délit ce type d'infractions quand elle effectue ses patrouilles mais elle ne va pas spécialement surveiller ce type de méfaits au vu des autres urgences qu'elle a à traiter.

## **Questions et remarques formulées lors de la réunion du jour et qui seront transmises aux services concernés pour réponse :**

**Question 1 :** En ces temps de nécessaires économies d'énergie, pourquoi de nombreux magasins et entreprises restent-ils perpétuellement allumés la nuit alors qu'il n'y a aucune activité ? Idem pour le Crédit Agricole ? Que peut faire la ville ?

Réponse : le Maire a écrit à toutes les entreprises afin de mener une action globale d'économie d'énergie.

**Questions 2 :** Suite à la Balade Urbaine avant les vacances d'été, plusieurs problèmes de voirie avaient été évoqués notamment rue Maurice Arnoux devant Axe Promotion. Ou en est-on ? Est que des solutions vont-être trouvées ?

## **CONCLUSION**

### **Informations diverses :**

La prochaine réunion publique de quartier se déroulera fin novembre 2022 (date et lieu à confirmer).

La prochaine réunion du comité de quartier aura lieu en janvier 2023 (date et lieu à confirmer).

La prochaine édition des budgets participatifs aura lieu en 2023 (une édition tous les 2 ans).

Le renouvellement des Comités de quartier aura lieu fin 2023.

Madame Camille GENCO du Pôle Démocratie Participative annonce que tous les membres du comité sont invités, mardi 4 octobre 2022, 18h30, à l'Hôtel de Ville pour un point d'étape sur l'élaboration de la Charte de l'urbanisme et du paysage à laquelle 2 représentants de chaque comité de quartier avaient participé en mars 2022.

Mme Liliane GRAINE remercie les participants pour leur présence et la qualité des débats et met fin à la réunion à 20h40.



# AMO POUR LE PLAN DE MOBILITÉ DE LA VILLE DE MONTRouGE

## Proposition du plan de circulation

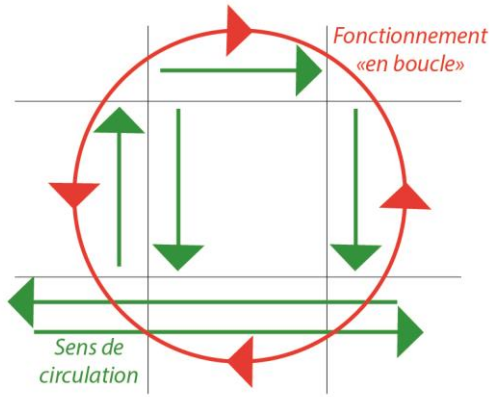
---

Septembre 2022

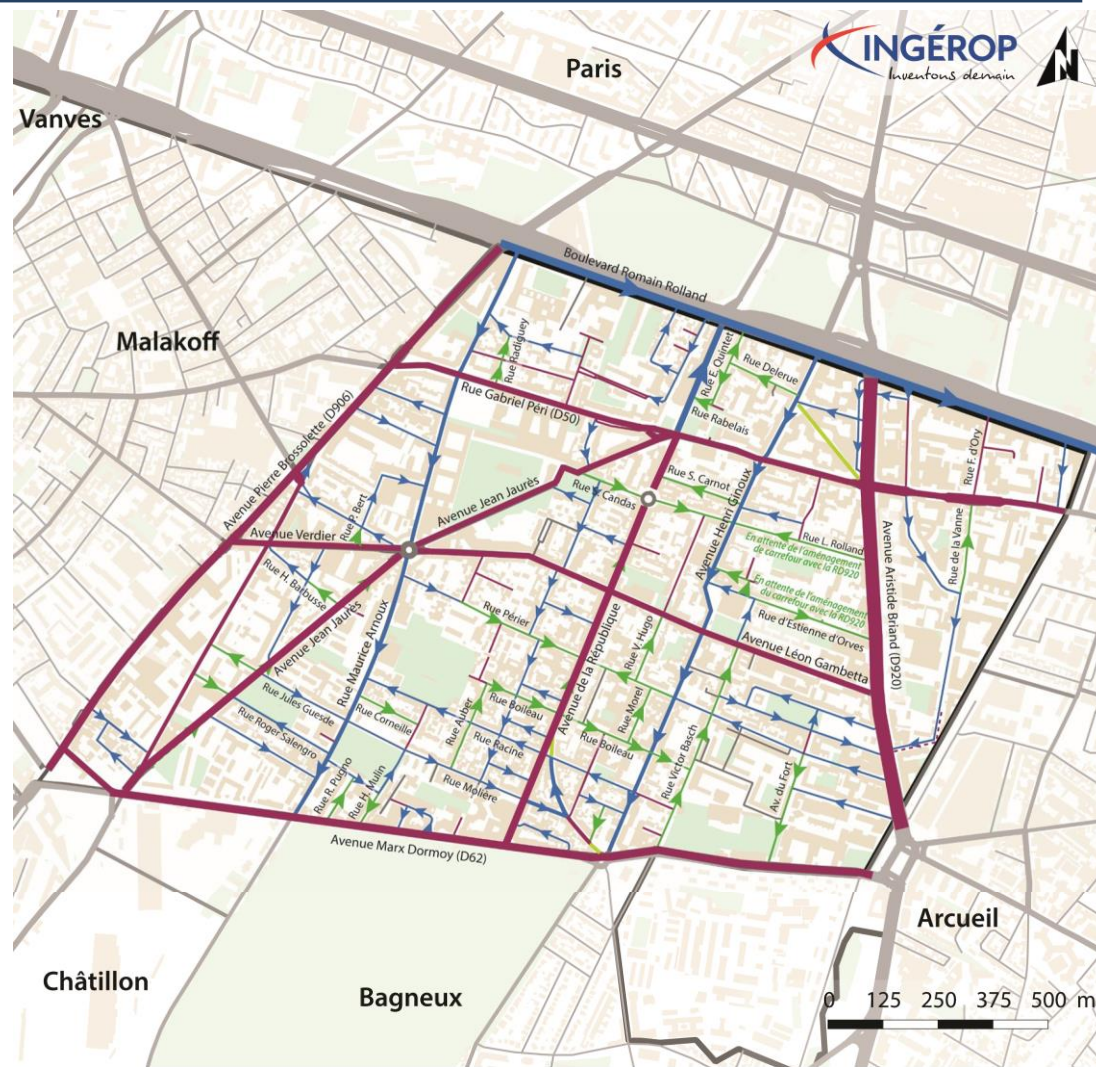


# Plan de circulation proposé

- ▶ Dans les quartiers :
  - Des changements de sens ou mises en sens unique pour :
    - Limiter le trafic de transit sur les voies non adaptées
    - Pacifier l'espace public dans les quartiers
    - Améliorer la circulation des véhicules (croisement parfois difficile)
  - Un fonctionnement « en boucle » privilégié lorsque c'est possible



## ▶ Création de zones piétonnes



### Plan de circulation proposé

- Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens
  - Axe en double sens de circulation
  - ➡ Axe en sens unique de circulation
- Axes faisant l'objet de modifications de sens
  - ➡ Axe dont le sens de circulation est modifié
  - ⋯ Axes de la République et Jean Jaurès Sud : maintien du double-sens de circulation (mise en sens unique vers le Nord possible et compatible avec le plan proposé)
  - Zone piétonne

# Plan de circulation proposé

- ▶ **Généralisation de la zone 30 à Montrouge hormis sur les grands axes**
  - **Maintien de la limitation de vitesse à 50 km/h**
    - *Sur les axes départementaux :*
      - Avenue Pierre Brossolette (RD906)
      - Avenue Marx Dormoy (RD62)
      - Rue Gabriel Péri (RD50)
      - Avenue Aristide Briand (D920)
    - *Sur les grands axes communaux :*
      - Avenue de la République
      - Avenue Henri Ginoux
      - Avenue Verdier / Léon Gambetta
      - Rue Maurice Arnoux
    - *Sur le boulevard Romain Roland (Ville de Paris)*
  - **Vitesse limitée à 30 km/h pour tous les autres axes routiers de la ville**



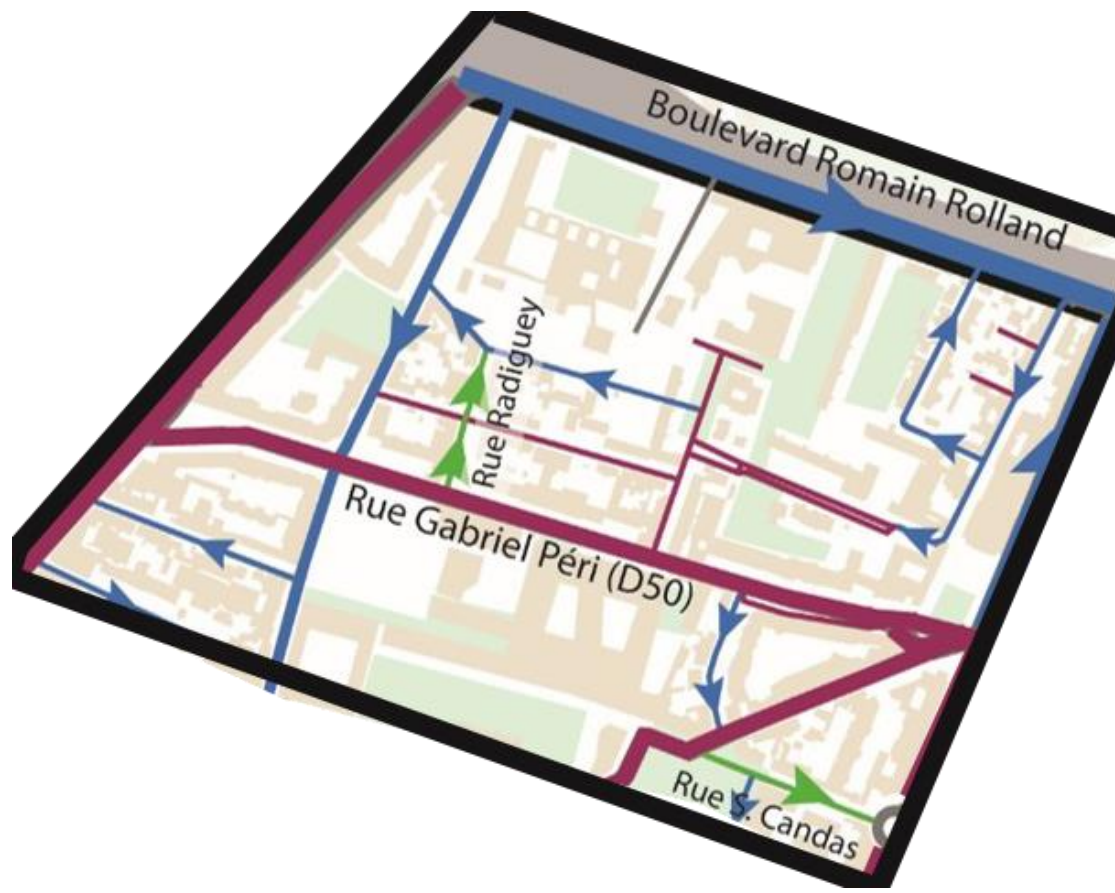
Généralisation de la zone 30 dans les quartiers

- Limitation de la vitesse à 30 km/h (ou moins ponctuellement)
- Conservation de la limitation à 50 km/h (grands axes communaux, voies départementales et Paris)

► Dans le quartier Portes de Montrouge :

Mise en sens unique des rues :

- Rue Radiguet dans le sens Sud-Nord
- Rue Candas dans le sens Ouest-Est

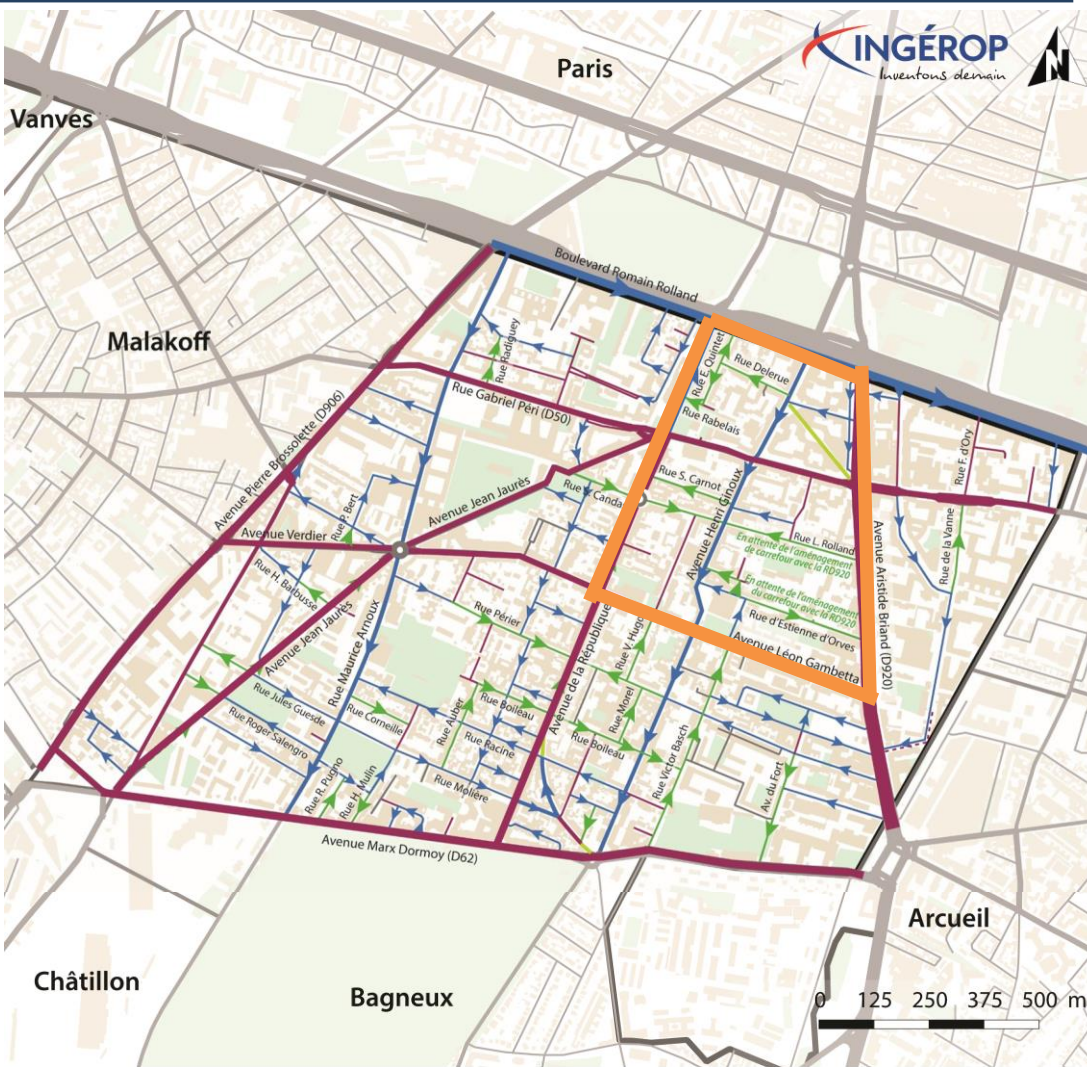


**Plan de circulation proposé**

- Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens
- Axe en double sens de circulation
- ➡ Axe en sens unique de circulation
- Axes faisant l'objet de modifications de sens
- ➡ Axe dont le sens de circulation est modifié

# Plan de circulation proposé

- ▶ En parallèle de la mise en place de nouveaux sens uniques de circulation et de la création d'une zone 30 sur l'ensemble de la ville hors grands axes, **expérimentation de la mise en place de contre-sens cyclable dans le quartier Vieux-Montrouge**
- ▶ **Réalisation d'un bilan de l'expérimentation en 2023** pour un éventuel déploiement au reste de la ville



### Plan de circulation proposé

- Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens
  - Axe en double sens de circulation
  - ➡ Axe en sens unique de circulation
- Axes faisant l'objet de modifications de sens
  - ➡ Axe dont le sens de circulation est modifié
  - ⋯ Axes de la République et Jean Jaurès Sud : maintien du double-sens de circulation (mise en sens unique vers le Nord possible et compatible avec le plan proposé)
  - Zone piétonne

- 3 sujets abordés :
  - Sécurité piétons (en particulier enfants)
  - Sécurité lieux sensibles (en particulier écoles)
  - Lutte contre la délinquance

# Sécurité piétons

- Demande de renforcer le nombre et la signalisation des zones 30 et forcer le respect avec des ralentisseurs « dos d'âne » plus sérieux:
  - Les vitesses sont souvent excessives et les limitations à 30 pas respectées : p.ex. le carrefour G.Péri-République théoriquement à 30
  - Les dispositifs ralentisseurs ne sont pas dissuasifs (on peut les passer sans dommage sans vraiment ralentir) ni assez nombreux et les zones 30 pas assez nombreuses ni suffisamment signalées : p.ex. République entre la mairie et R.Rolland ou Gutenberg
- Il reste des 2 roues qui traversent la place Cresp (où en est la révision du plan de circulation ?) ;

# Sécurité abords des lieux sensibles

- Demande de mieux sécuriser l'école maternelle Maurice Arnoux proche de l'école Yaguel Yaacov

# Lutte contre la délinquance et les incivilités

- Demande de disposer de statistiques de la délinquance à Montrouge et par quartier ;
- Demandes de mesures spécifiques dans les rues/zones où les faits de délinquance sont nombreux :
  - Demande de caméras supplémentaires souvent demandées depuis des années (p.ex. Rue Gutenberg)
  - Demande de 24/24 et de rondes visibles de la PM ou PN en soirée / nuit
- Moyens de la PM :
  - Compte tenu du 7j/7 avec 20h/24 avec 20p on ne peut avoir que environ 4p simultanément.
  - Ce n'est pas assez pour la promesse figurant sur le site de la ville : « Les chefs de brigade privilégient les patrouilles non-motorisées (pédestres ou VTT) qui initient une relation plus naturelle et conviviale avec la population. »